



COMMUNIQUE DE PRESSE

VESTIAIRES ET SANITAIRES INSALUBRES, COLONIES DE CAFARDS, FAUSSES PROMESSES EN PÉRIODE ÉLECTORALE : LES AGENTS DE LA PROPRETÉ DÉNONCENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL INACCEPTABLES

À l'issue des assemblées générales des 15 et 16 janvier 2026, la CGT des Territoriaux du Mans, en lien avec les agents de collecte du service propreté de Le Mans Métropole, a décidé d'exercer un droit d'alerte pour danger grave et imminent et de rédiger le présent communiqué.

Cette décision fait suite à des mois d'alertes restées sans réponse concrète concernant des conditions de travail indignes.

Des locaux insalubres, dangereux pour la santé

Les agents travaillent et se changent quotidiennement dans des locaux dont l'état est alarmant, comme en attestent les photos jointes au présent communiqué :

- ventilation des sanitaires défectueuse ;
- bouches de VMC non raccordées aux systèmes d'aspiration dans les douches ;
- moisissures sur les murs et plafonds ;
- présence de colonies de cafards dans les vestiaires et les sanitaires ;
- sanitaires dégradés et insuffisamment entretenus ;
- douches en nombre insuffisant (15 pour près de 180 agents) ;
- des locaux qui n'ont fait l'objet d'aucun travaux depuis plus de 15 ans.

La collectivité laisse ses agents, qui tiennent notre ville et nos rues propres, travailler et se changer dans des locaux insalubres, au milieu des cafards et des moisissures !!!

Manque d'EPI et exposition aux risques sanitaires

Les agents subissent également une sous-dotation persistante en équipements de protection individuelle (EPI) dénoncée depuis des mois (comme pour beaucoup d'agents d'autres services). Ce manque d'EPI, couplé aux dysfonctionnements récurrents avec le prestataire chargé du lavage des vêtements de travail, contraint les agents à porter des tenues sales pendant plusieurs jours, dans un métier qui est pourtant parmi les plus exposés aux risques biologiques et sanitaires.

Les agents ne disposent que d'un casier individuel unique, les obligeant à mélanger vêtements civils et vêtements de travail souillés, avec le risque bien réel de ramener des bactéries et agents pathogènes à leur domicile, donc dans leurs familles.

Enfin, l'absence d'armoires séchantes, alors que d'autres services en disposent et que les agents travaillent régulièrement sous la pluie, aggrave encore ces conditions indignes et ne font qu'accentuer le manque d'EPI.

De fausses promesses dictée par le calendrier électoral

Lors d'une réunion du 17 décembre 2025, la direction du service et la DRH n'ont pris aucun engagement concret, se contentant d'annoncer qu'elles étudieraient certaines possibilités de réponse aux revendications des agents d'ici la fin du premier trimestre 2026.

Ce calendrier n'a rien d'anodin. Il correspond précisément à la période des élections municipales de mars 2026. Il ne s'agit donc pas d'une volonté d'agir ou de négocier, mais bien d'une manœuvre dilatoire pour tenter d'amadouer les agents et éviter toute grève ou mobilisation sociale pendant la période électorale.

L'ensemble des problématiques soulevées sont connues et documentées depuis au moins décembre 2023, date à laquelle la F3SCT avait déjà alerté la collectivité lors d'une visite des locaux.

En réalité, ces promesses d'« étude » ne visent qu'à gagner du temps jusqu'aux élections, sans aucune garantie, aucun écrit, aucun calendrier de travaux ou de dotations.

Comme le dit l'adage : les promesses n'engagent que ceux qui les croient.

Intempéries de janvier : la collectivité est responsable de l'accumulation du tri sélectif dans les foyers et dans les rues.

Lors des épisodes de neige et de verglas du 5 au 7 janvier, un arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds a empêché la collecte du tri sélectif. Habitude historique dans le service quand les collectes de tri sélectif tombent un jour férié, celles-ci sont rattrapées dès le lendemain et la collecte d'ordures ménagères est décalée.

Pourtant, le 8 janvier, les agents ont reçu l'ordre de ne pas rattraper le tri sélectif et de privilégier exclusivement la collecte des ordures ménagères. Par ailleurs, les propositions d'agents volontaires pour travailler le samedi 10 janvier afin de résorber l'accumulation des déchets ont été refusées.

Si des déchets se sont accumulés dans les rues du Mans, ce n'est pas la faute des agents mais bien le résultat de décisions hiérarchiques et politiques.

La CGT des Territoriaux du Mans soutient pleinement les agents de collecte et restera présente à leurs côtés tant qu'il le faudra.